



Nom

Prénom

Rue/n°

NPA/localité

Intendance des impôts du canton de Berne
Impôt à la source
Case postale
3001 Berne

Référence (à indiquer dans toute demande de renseignements)

N° GCP

Clarification des critères d'éligibilité au barème parental

Madame, Monsieur,

Pour déterminer le barème d'imposition à la source applicable, nous avons besoin de renseignements complémentaires. Nous vous prions donc de bien vouloir compléter le présent formulaire.

Etat civil

Célibataire Marié-e Séparé-e (de fait ou judiciairement)

Divorcé-e Veuf/veuve Lié-e par un partenariat enregistré

Partenariat dissous Depuis le (date)

Avez-vous des enfants mineurs ou majeurs et suivant leur première formation? Non Oui

Nom	<input type="text"/>	Date de naissance	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>	Date de naissance	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>	Date de naissance	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>	Date de naissance	<input type="text"/>

Percevez-vous des allocations pour lui/eux? Non Oui*

Formez-vous un ménage commun avec lui/eux? Non Oui**

L'autre parent forme-t-il un ménage commun avec vous? Non Oui (concubinage)

* joindre la décision

** joindre l'attestation de domicile si le domicile n'est pas dans le canton de Berne

Versez-vous des contributions d'entretien à l'autre parent pour cet (ces) enfant(s)? Non Oui

L'autre parent vous verse-t-il des contributions d'entretien pour lui/eux? Non Oui

Avez-vous passé une convention d'entretien? Non Oui (la joindre)

Avez-vous le droit de garde? Non Oui Droit exercé conjointement

Le salaire brut de l'autre parent est-il plus élevé que le vôtre? Non Oui

Identité et coordonnées de l'autre parent

Nom

Prénom

Rue/n°

NPA/localité

Date de naissance

Si le (les) enfant(s) vit (vivent) à l'étranger: retournez-vous régulièrement à ce domicile à l'étranger?

Non Oui, à quelle fréquence?

Remarques

Date et signature de la **personne imposée à la source**

Date, signature et tampon de l'**employeur**

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Intendance des impôts du canton de Berne
Impôt à la source

Nota bene

Veillez compléter ce formulaire **intégralement et conformément à la réalité**.

Les renseignements fournis servent à déterminer le barème d'imposition applicable aux personnes célibataires, divorcées, veuves ou dont le partenariat enregistré a été dissous, ainsi qu'aux époux ou partenaires enregistrés séparés de corps ou de fait.

Si ces renseignements ne sont pas fiables, vous serez imposé-e par défaut au barème A0Y.

Le barème A1-9 ne peut vous être appliqué dans les cas de rigueur que si vous en faites la demande à l'Intendance des impôts et que celle-ci donne son accord exprès.

Si vous versez des contributions d'entretien à l'autre parent, vous serez imposé-e au barème A0Y. Vous pourrez faire valoir ces contributions d'entretien dans le cadre d'une taxation ordinaire ultérieure.

Si vous n'êtes pas d'accord avec l'impôt retenu à la source, vous avez jusqu'au 31 mars de l'année suivante pour demander à l'Intendance des impôts du canton de Berne d'arrêter l'existence et l'étendue de votre assujettissement à l'impôt par décision, que vous pourrez alors contester si vous le souhaitez.